

Portage des repas



Le service de portage de repas à domicile **permet de faciliter le maintien à la maison des personnes âgées**, handicapées, malades, convalescentes...

Cette aide est proposée dans un rayon de 10 km autour de Naintré. **La demande s'effectue par téléphone.**

Les repas sont **confectionnés par le restaurant des résidences** à partir de produits frais et locaux, ce sont les mêmes que ceux servis aux résidents. Le repas se compose : d'une entrée, d'un plat avec sa garniture, de fromage, de pain, de salade et d'un dessert.

Le chef s'adapte à tous les besoins (régime sans sel, sans sucre, sortir d'hospitalisation...).

Il est possible de prendre des repas tous les jours ou occasionnellement, déjeuners et/ou diners.

La livraison est effectuée tous les jours sauf le dimanche entre 11h et 13h30. Les repas du dimanche sont distribués en même temps que les repas du samedi.

Le prix d'un repas est fixé à **8,85€** (midi) et **6€** (soir). Les boissons ne sont pas comprises.

[Règlement du portage de repas](#)

[Voir le fly](#)

Contact pour réserver vos repas :

Portage des repas : 05 49 90 35 14 - portage.repas[@]naintre.fr